

Merci

Depuis quelques mois, en particulier, la *Semaine religieuse* a reçu bon nombre de témoignages flatteurs, qu'elle sait apprécier. Merci.

Ce que nous retiendrons surtout, c'est l'approbation de son attitude sur la question scolaire — attitude en harmonie avec la direction épiscopale, — et le désir qu'on nous a exprimé de la voir continuer, sans crainte ni pusillanimité, à dire franchement ce qu'elle pense sur toutes les matières de son ressort.

Nous pouvons assurer nos correspondants que nous n'y manquerons point, et que les aménités de ceux qui sont aveuglés par l'esprit de parti ne réussiront pas à nous intimider. Impossible, du reste, de plaire à tout le monde.

La liberté humaine

(Suite)

- D. Que nous dit la raison à l'égard des biens de ce monde ?
 R. Elle nous dit qu'ils peuvent indifféremment être ou ne pas être.
- D. Que s'ensuit-il ?
 R. Il s'ensuit que la volonté a le pouvoir d'opter pour choisir ce qui lui plaît.
- D. Qu'est-ce qui permet à l'homme de juger que les biens de ce monde peuvent être ou ne pas être ?
 R. C'est l'âme que Dieu a unie à son corps : simple de sa nature, spirituelle, capable de penser, ne tirant point son origine des choses corporelles, mais créée immédiatement par Dieu, et ayant son mode propre et particulier de vie et d'action.
- D. Que fait-on quand on prouve que l'âme humaine est dégagée de tout élément mortel et douée de la faculté de penser ?
 R. On établit en même temps la liberté naturelle sur son plus solide fondement.
- D. Quelle a été de tout temps la conduite de l'Eglise catholique au sujet de cette doctrine de la liberté ?
 R. Non seulement elle a de tout temps enseigné cette doctrine et la défend comme un dogme, mais elle a pris la liberté sous